

COMMUNAUTE URBAINE DE BORDEAUX

**EXTRAIT
DU
REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU
CONSEIL DE COMMUNAUTE**

**Séance du 27 juin 2014
(convocation du 17 juin 2014)**

Aujourd'hui Vendredi Vingt-Sept Juin Deux Mil Quatorze à 09 Heures 30 le Conseil de la Communauté Urbaine de BORDEAUX s'est réuni, dans la salle de ses séances sous la présidence de Monsieur Alain JUPPE, Président de la Communauté Urbaine de BORDEAUX.

ETAIENT PRESENTS :

M. JUPPE Alain, M. ANZIANI Alain, M. CAZABONNE Alain, M. DUPRAT Christophe, Mme BOST Christine, M. LABARDIN Michel, M. BOBET Patrick, M. DAVID Alain, M. RAYNAL Franck, M. MANGON Jacques, M. MAMERE Noël, M. PUJOL Patrick, Mme JACQUET Anne-Lise, Mme MELLIER Claude, M. DUCHENE Michel, Mme TERRAZA Brigitte, M. TOUZEAU Jean, Mme WALRYCK Anne, M. ALCALA Dominique, M. COLES Max, Mme DE FRANÇOIS Béatrice, M. HERITIE Michel, M. PUYOBRAU Jean-Jacques, M. SUBRENAT Kevin, M. TURBY Alain, M. TURON Jean-Pierre, M. VERNEJOUL Michel, Mme ZAMBON Josiane, Mme AJON Emmanuelle, M. AOUIZERATE Erick, Mme BERNARD Maribel, Mme BLEIN Odile, M. BONNIN Jean-Jacques, Mme BOUDINEAU Isabelle, M. BOUTEYRE Jacques, Mme BOUTHEAU Marie-Christine, Mme BREZILLON Anne, M. BRUGERE Nicolas, M. CALMELS Virginie, Mme CASSOU-SCHOTTE Sylvie, M. CAZABONNE Didier, Mme CHABBAT Chantal, M. CHAUSSET Gérard, Mme CHAZAL Solène, Mme COLLET Brigitte, M. COLOMBIER Jacques, Mme CUNY Emmanuelle, M. DAVID Jean-Louis, Mme DELATTRE Nathalie, Mme DELAUNAY Michèle, M. DELAUX Stéphan, M. DELLU Arnaud, Mme DESSERTINE Laurence, M. DUBOS Gérard, Mme FAORO Michèle, M. FELTESSE Vincent, M. FEUGAS Jean-Claude, M. FLORIAN Nicolas, Mme FORZY-RAFFARD Florence, M. FRAILE MARTIN Philippe, Mme FRONZES Magali, M. GARRIGUES Guillaume, M. GUICHARD Max, M. HICKEL Daniel, M. HURMIC Pierre, Mme IRIART Dominique, Mme JARDINE Martine, M. JUNCA Bernard, Mme LACUEY Conchita, M. LAMAISON Serge, Mme LAPLACE Frédérique, M. LE ROUX Bernard, M. LOTHAIRE Pierre, Mme LOUNICI Zeineb, Mme MACERON-CAZENAVE Emilie, M. MARTIN Eric, M. MILLET Thierry, M. NJIKAM MOULIOM Pierre De Gaétan, M. PADIE Jacques, Mme PEYRE Christine, Mme PIAZZA Arielle, M. POIGNONEC Michel, Mme POUSTYNNIKOFF Dominique, M. RAUTUREAU Benoit, Mme RECALDE Marie, M. ROBERT Fabien, M. ROSSIGNOL PUECH Clément, Mme ROUX-LABAT Karine, M. SILVESTRE Alain, Mme THIEBAULT Gladys, Mme TOURNEPICHE Anne-Marie, M. TOURNERIE Serge, Mme TOUTON Elizabeth, M. TRIJOLET Thierry, Mme VILLANOVE Marie-Hélène.

EXCUSES AYANT DONNE PROCURATION :

M. CAZABONNE Alain à Mme CHABBAT Chantal à partir de 12h15
M. MANGON Jacques à Mme LAPLACE Frédérique à partir de 12h15
Mme VERSEPUY Agnès à M. LABARDIN Michel
Mme TERRAZA Brigitte à Mme BOST Christine à partir de 11h15
Mme FERREIRA Véronique à Mme TOURNEPICHE Anne-Marie
Mme KISS Andréa à Mme DE FRANÇOIS Béatrice
Mme BEAULIEU Léna à M. GUICHARD Max
Mme BOUDINEAU Isabelle à M. DUBOS Gérard à partir de 12h
M. BOURROUILH-PAREGE Guillaume à M. TOURNERIE Serge
M. CAZABONNE Didier à M. MILLET Thierry à partir de 12h15
Mme CAZALET Anne-Marie à Mme CUNY Emmanuelle
M. DAVID Yohan à M. BRUGERE Nicolas

M. FETOUH Marik à M. ROBERT Fabien
Mme FORZY-RAFFARD Florence à Mme COLLET Brigitte à partir de 12h
Mme JARDINE Martine à M. DELLU Arnaud à partir de 11h30
Mme LACUEY Conchita à M. PUYOBRAU Jean-Jacques à partir de 10h
Mme LEMAIRE Anne-Marie à M. POIGNONEC Michel
Mme PEYRE Christine à Mme ROUX-LABAT Karine à partir de 12h15
M. RAUTUREAU Benoît à M. RAYNAL Franck jusqu'à 10h30
Mme RECALDE Marie à M. ANZIANI Alain à partir de 11h15
M. TRIJOLET Thierry à M. LE ROUX Bernard à partir de 11h30

M. DELAUX Stephan à M. DUCHENE Michel à partir de 10h20

EXCUSES :

M. REIFFERS Josy

LA SEANCE EST OUVERTE

**Aquitanima - Salon international de l'élevage, du matériel et de la génétique du
24 au 26 mai 2014 - Subvention de la Communauté Urbaine - Convention -
Décision - Autorisation**

Monsieur COLES présente le rapport suivant,

Mesdames, Messieurs

Le salon Aquitanima, salon international de l'élevage, du matériel et de la génétique a pour vocation de réunir les professionnels nationaux et internationaux, de la filière bovine afin de faire évoluer les races existantes par des techniques d'élevage et de génétiques adaptées. Aquitanima est soutenu par les professionnels, les collectivités territoriales et les partenaires de la filière.

Porté par l'association éponyme, il se tient depuis sa création, en 1996, dans le cadre du Salon de l'Agriculture Aquitaine sur 3 jours, cette année du 24 au 26 mai 2014. Il est devenu le premier carrefour technique et commercial de l'élevage et de la génétique bovine du grand sud ouest européen.

La Communauté urbaine le soutient depuis l'origine, dans le cadre de ses compétences en matière d'activités agro-alimentaires et comme pour le salon de l'Agriculture en raison de la notoriété et de l'attractivité qu'il suscite tant pour les professionnels que pour le grand public.

Parmi les animations à la fois professionnelles et grand public figurent les concours des races bovines qui mettront à l'honneur les races Prim'holstein, Bazadaise, Charolaise, Limousine et la blonde d'Aquitaine.

En 2013, 173 éleveurs ont présenté plus de 400 bovins de 6 races différentes sur les 3 jours. Le salon a pris au fil des ans une dimension interrégionale et internationale marquée. Lors des « Aquitanima tours » visites d'élevage de la région, organisées par l'agence Interco en 4 circuits : Limousine, Bazadaise, Charolaise, Prim'holstein, 71 participants de 11 nationalités ont conclu des conventions d'affaires autour de l'achat d'animaux ou de semences et pour assurer la promotion des différentes races auprès des distributeurs.

Cette année 81 participants de 12 nationalités sont annoncés. Outre les rencontres professionnelles qui permettent de faire connaître les races régionales à des éleveurs d'origine différentes (Espagne, Portugal, mais aussi Belgique, Bulgarie, Canada, Etats-unis, Irlande, Suisse, Australie et Amérique Latine) , des tables rondes sont organisées autour de

la bonne gestion d'un élevage, de la problématique de l'alimentation et de l'adaptabilité de l'animal aux conditions de vie de pays différents.

La collaboration avec l'Espagne (région Cantabrie, Castille et Léon, Basque, Région de Salamanque) se renforce chaque année avec en perspective de pouvoir exprimer des positions communes entre professionnels et représentants politiques sur la future PAC.

L'objectif pour l'année 2014 est à la fois de poursuivre l'internationalisation de la manifestation et conforter les filières d'excellence au travers de l'attribution de labels rouges ou d'IGP (Identifications Géographiques Protégées), de certification de conformité produit et de démarche d'agriculture biologique.

Notre établissement public est sollicité pour renouveler son soutien financier à même hauteur que le montant qu'il accorde depuis 2007, soit 8 000 €, dans le cadre d'un budget prévisionnel H.T s'élevant à 267 550 €.

DEPENSES	€ T.T.C	RECETTES	€ T.T.C
Animation	33 550	Cotisations	1 800
Bovins	44 710	Produits divers	1 400
Communication	43 545	Partenariats	30 000
Frais généraux	45 805	Stands	11 500
Dépenses à l'international	45 370	Frais d'aménagement par CEB	20 000
Frais d'installation technique	54 570	Subventions :	
		CRA	140 000
		CG33	8 500
		CUB	8 000
		CG24	2 500
		CG40	5 850
		CG47	3 000
		CG64	8 000
		CR Limousin	15 000
		CR Midi Pyrénées	10 000
		CR Poitou Charentes	2 000
TOTAL	267 550	TOTAL	267 550

Ceci étant exposé, il vous est demandé, Mesdames, Messieurs, de bien vouloir, si tel est votre avis, adopter les termes de la délibération suivante :

Le Conseil de Communauté,

VU le Code Général des Collectivités Territoriales,

VU le règlement d'intervention relatif aux manifestations à caractère économique adopté par le Conseil de Communauté du 25 mai 2012,

ENTENDU le rapport de présentation

CONSIDERANT les compétences de notre établissement public en matière d'activités agro-alimentaires, l'intérêt de cette manifestation pour la connaissance et l'amélioration de

l'élevage bovin, mais également la notoriété acquise au fil des ans par le salon Aquitanima sur les plans national et international, facteur d'attractivité pour la métropole régionale,

DECIDE

Article 1 : l'attribution d'une subvention de 8 000 € à l'association Aquitanima pour l'organisation du salon Aquitanima qui se déroulera du 24 mai au 26 mai 2014, au Parc des expositions de Bordeaux Lac.

Article 2 : Monsieur le Président de la Communauté urbaine est habilité à signer la convention ci-annexée fixant les conditions de règlement de la subvention précitée.

Article 3 : la dépense correspondante sera réglée sur le budget de l'exercice en cours chapitre 65, article 6574, fonction 92, CDR BD00, code opération 05P108O004.

Les conclusions, mises aux voix, sont adoptées à l'unanimité.
Fait et délibéré au siège de la Communauté Urbaine le 27 juin 2014,

Pour expédition conforme,
par délégation,
Le Conseiller délégué,

<p>REÇU EN PRÉFECTURE LE 10 JUILLET 2014</p> <p>PUBLIÉ LE : 10 JUILLET 2014</p>

M. MAX COLES